

POUVOIR ADJUDICATEUR

SAEM VENDEE,

Société Anonyme d'économie mixte à conseil d'administration, au capital de 2.500.000 euros, dont le siège social est sis 33, rue de l'Atlantique - 85000 La Roche sur Yon, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de La Roche sur Yon sous le n° 451 518 641,

représentée par son Directeur Général, Madame Sophie Vercelletto.

**Conception de la solution informatique
et téléphonique du Vendée Globe
2008-2009, son déploiement, son
exploitation puis sa désinstallation**

ACTE D'ENGAGEMENT

Procédure de passation : dans le cadre du décret n°2005-1742 du 30-12-05

procédure "adaptée" en application de l'article 10 du décret

Comptable chargé des paiements SAEM Vendée

Les cessions de créance doivent être notifiées ou les nantissements signifiés au comptable désigné ci-dessus.

Date de notification le

Cette notification vaut ordre de commencer les prestations.

ARTICLE 1 – OBJET ET DUREE DU MARCHÉ

Le marché a pour objet la conception **de la solution informatique et téléphonique du Vendée Globe 2008-2009, son déploiement, son exploitation puis sa désinstallation** tel qu'il est plus amplement détaillé à l'article 1^{er} du cahier des charges.

Le marché est conclu pour une période s'étendant de la date de notification du présent marché au 30 mars 2009.

Un calendrier d'exécution sera mis au point une fois le marché notifié et deviendra contractuel.

Le marché ne sera pas reconduit.

ARTICLE 2 - CONTRACTANT (LE TITULAIRE EST UNE PERSONNE PHYSIQUE)

Je soussigné, désigné dans le marché sous le nom « le titulaire » :

M.....

agissant en mon nom personnel,

domicilié à

.....

- Immatriculée à l'INSEE :

• Numéro SIRET :

• Code la nomenclature d'activité française (NAF)

- Numéro d'identification au registre du commerce :

Après avoir pris connaissance du cahier des charges et des éléments qui sont mentionnés au présent acte d'engagement :

- M'ENGAGE, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le cahier des charges, à exécuter les missions définies ci-avant, aux conditions qui constituent mon offre.

- AFFIRME, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que je suis titulaire d'une police d'assurance garantissant l'ensemble des responsabilités que j'encours :

Compagnie :

N° Police :

- CONFIRME, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que les sous-traitants proposés à l'article 3.3 ci-après répondent aux conditions ci-dessus rappelées et qu'ils sont également titulaires de polices d'assurances garantissant les responsabilités qu'ils encourent.

Compagnie :

N° Police :

Compagnie :

N° Police :

- L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date de remise de l'offre.

ARTICLE 2 - CONTRACTANT (LE TITULAIRE EST UNE PERSONNE MORALE)

Je soussigné, désigné dans le marché sous le nom "le titulaire "

M.....

agissant au nom et pour le compte de la société

domicilié à

Forme sociale capital :

Ayant son siège social :

- Immatriculée à l'INSEE :

• Numéro SIRET :

• Code la nomenclature d'activité française (NAF)

- Numéro d'identification au registre du commerce :

Après avoir pris connaissance du cahier des charges et des éléments qui sont mentionnés au présent acte d'engagement :

- M'ENGAGE, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le cahier des charges, à exécuter les études et missions définies ci-après, aux conditions qui constituent mon offre .

- AFFIRME, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que la Société pour laquelle j'interviens, est titulaire d'une police d'assurance garantissant les responsabilités qu'elle encourt :

Compagnie :

N° Police :

- CONFIRME, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que les sous-traitants proposés à l'article 3.3 ci-après répondent aux conditions ci-dessus rappelées et qu'ils sont également titulaires de polices d'assurances garantissant les responsabilités qu'ils encourent.

Compagnie :

N° Police :

Compagnie :

N° Police :

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date de remise des offres.

ARTICLE 2 - CONTRACTANT (LE TITULAIRE EST UN GROUPEMENT DE PERSONNES)

NOUS soussignés, cotraitants solidaires, engageant ainsi les personnes physiques ou morales ci-après, désignées dans le marché sous le nom « titulaire »

- **1^{er} cocontractant** (cas d'une personne morale)

M

Agissant en qualité de :

domicilié à

.....

.....

.....

- Immatriculée à l'INSEE :

- Numéro SIRET :

- Code la nomenclature d'activité française (NAF)

- Numéro d'identification au registre du commerce :

- **2^{ème} cocontractant** (cas d'une personne physique)

M

Agissant en qualité de :

domicilié à

.....

.....

.....

- Immatriculée à l'INSEE :

- Numéro SIRET :

- Code la nomenclature d'activité française (NAF)

- Numéro d'identification au registre du commerce :

- **3^{ème} cocontractant** : M

Mandataire du groupement :

Après avoir pris connaissance du cahier des charges et des éléments qui sont mentionnés au présent acte d'engagement :

- NOUS ENGAGEONS, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le cahier des charges, à exécuter les études et missions définies ci-après, aux conditions qui constituent l'offre du groupement que nous avons constitué.

- AFFIRMONS sous peine de résiliation de plein droit du marché, que toutes les personnes physiques ou morales pour lesquelles nous intervenons sont titulaires de polices d'assurances garantissant les responsabilités qu'elles encourent :

Compagnie :

N° Police :

Compagnie :

N° Police :

Compagnie :

N° Police :

- CONFIRMONS, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que les sous-traitants proposés à l'article 3.3 ci-après répondent aux conditions ci-dessus rappelées et qu'ils sont également titulaires de polices d'assurances garantissant les responsabilités qu'ils encourent.

Compagnie :

N° Police :

Compagnie :

N° Police :

- L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date de remise de l'offre.

ARTICLE 3 – OFFRE

3.1 Forme des prix

Le marché est passé à prix ferme non actualisable, ni révisable.

3.2 Montant de l'offre

Montant Hors taxe :

Taux TVA%. Montant

Montant TTC

Montant TTC (en lettres) .

.....
.....
.....

Ce prix est réputé complet et comprend toutes les dépenses nécessaires à l'exécution des prestations définies au présent contrat, et ce dans les conditions suivantes :

- Sur la base de la définition et de la description des prestations, telles qu'elles figurent aux documents de consultation sans aucun caractère limitatif et quelles que soient les imprécisions, contradictions ou omissions que pourraient présenter ces pièces, le prestataire est réputé avoir prévu, lors de l'étude de son offre, et avoir inclus dans son prix toutes les modifications et adjonctions éventuellement nécessaires pour l'usage auquel elles sont destinées, prestations annexes et détail nécessaires à une parfaite finition non décrits ou mentionnés dans les documents de son marché.
- En intégrant les dépenses nécessaires à l'hébergement et à la vie de ses équipes aux Sables d'Olonne et à Paris pendant la durée du contrat. Etant entendu avec l'organisateur que ses dépenses pourront être prises en charge en tout ou partie par l'Organisation.

Les entreprises étant tenues de vérifier la justesse de leur prix avant la remise de leur offre, aucune réclamation de l'entreprise ne pourra être prise en compte après la signature du marché.

Les dépenses supplémentaires imprévues que le prestataire pourrait avoir à supporter en cours d'exécution du marché, par suite de l'application de ce principe, font partie intégrante de ces aléas et il est réputé, après étude des documents de consultation, avoir estimé le risque correspondant et en avoir tenu compte lors de l'élaboration de son offre et le calcul de son prix.

3.3 Sous-traitance

Il est envisagé de sous-traiter avec paiement direct les prestations suivantes aux titulaires et pour les montants figurants au tableau ci-après.

Nature de la prestation	Sous-traitant devant exécuter la prestation	Montant TTC de la prestation
TOTAL		

En conséquence, le montant maximal de la créance qui pourra être cédée ou nantie par le titulaire est de :

..... TTC

3.4 Options [à chiffrer par le candidat]

Désignation de l'option	Montant HT	Montant TTC
Mise à disposition d'une personne ingénieur réseau		
Mise en place de la fibre optique		

ARTICLE 4 – REGLEMENT DES COMPTES

Les paiements s'effectueront par la SAEM Vendée par chèque ou par virement à 45 jours suivant la réception de la facture du prestataire relative à chaque bon de commande.

Les montants indiqués au présent contrat sont libellés Hors Taxes. Il leur sera fait application de la Taxe à la Valeur Ajoutée (TVA) au taux en vigueur au moment de la facturation.

ARTICLE 5 – PIECES A PRODUIRE PAR LE COCONTRACTANT

En cas d'attribution du marché, le candidat unique ou chaque cotraitant s'engage à produire, à la conclusion du contrat, et tous les 6 mois pendant son exécution, les pièces mentionnées aux articles R. 324-4 et R 324-7 du code du travail ainsi que les attestations et certificats délivrés par les administrations fiscales et sociales et organismes compétents.

Le candidat est informé de ce que la non production de ces pièces emportera rejet de son offre et son élimination ou résiliation du contrat.

Fait en un seul original

A _____ le _____

Le(s) contractant(s) :

Signature(s) :

Ou le seul mandataire dûment habilité par un pouvoir (**ci-joint**) des co-traitants.

Signature :

ARTICLE 6 - ACCEPTATION DE L'OFFRE

6.1 Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

Le présent marché se trouve ainsi conclu à la date figurant ci-dessous :

Montant Hors taxe :

Montant TVA au taux de :%.....Montant

Montant TTC

Montant TTC (en lettres)

6.2 Les sous-traitants proposés à l'article 3.3 de l'offre sont acceptés comme ayant droit au paiement direct dans les conditions indiquées.

A..... le.....

La **SAEM VENDEE**

Le Directeur Général

Sophie VERCELLETTO

ACTE SPECIAL

Annexe à l'acte d'engagement en cas de sous-traitance valant demande d'acceptation d'un sous-traitant et de ses conditions de paiement.

Le titulaire joindra à sa demande d'acceptation une déclaration du sous-traitant certifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner mentionnés à l'article 8 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005.

MARCHE

- titulaire
- objet

PRESTATIONS SOUS-TRAITEES

- nature
- montant HT

SOUS-TRAITANT

- nom, raison ou dénomination sociale
- entreprise individuelle ou forme juridique de la société
- numéro d'identité d'entreprise (SIREN)
- numéro d'inscription au registre du commerce ou au répertoire des métiers
- adresse
- compte à créditer (établissement de crédit, agence ou centre, numéro de compte)

MODALITES DE REGLEMENT DU SOUS-TRAITANT

- Avances
- modalités de calcul et de versement des acomptes
- date (ou mois) d'établissement des prix
- modalités de variation des prix
- stipulations relatives aux délais, pénalités, primes, réfections et retenues diverses
- personnes habilitées à donner les renseignements sur l'état d'avancement du marché du sous-traitant

- **Organisme chargé des paiements :**

Date

La **SAEM VENDEE**

Le Directeur Général

**Le Titulaire / Mandataire du
Groupement**

Sophie VERCELLETTO
